



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG
numéro d'identification : 40000087

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Détergent
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

P337 + P313

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:
P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Formulation

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 01-2119485498-19	Eye Irrit. 2; H319	25 - 40
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	15630-89-4 239-707-6 01-2119457268-30	Acute Tox. 4; H302 Ox. Sol. 3; H272 Eye Dam. 1; H318 SCL	10 - 25
Isotridecanol, ethoxylated	69011-36-5		5 - 15
acide silicique, sel de sodium	1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	5 - 15
amylase, α-	9000-90-2 232-565-6	Resp. Sens. 1; H334	< 0,1



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

lipase, triacylglycérol	9001-62-1 232-619-9	Resp. Sens. 1; H334	< 0,1
cellulase	9012-54-8 232-734-4	Resp. Sens. 1; H334	< 0,1
subtilisine	9014-01-1 232-752-2 01-2119480434-38	STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	< 0,1
mannanase-1,4, endo-β-	37288-54-3 253-446-5	Resp. Sens. 1; H334	< 0,1
carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 01-2119485498-19	Eye Irrit. 2; H319	>= 25 - < 40
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	15630-89-4 239-707-6 01-2119457268-30	Acute Tox. 4; H302 Ox. Sol. 3; H272 Eye Dam. 1; H318 SCL	>= 15 - < 20
acide silicique, sel de sodium	1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	>= 5 - < 10
Isotridecanol, ethoxylated	69011-36-5		>= 5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Détergent



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL

carbonate de sodium
497-19-8:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 10 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 10 mg/m³

carbonate de disodium,
composé avec peroxyde
d'hydrogène(2:3)
15630-89-4:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 12,8 mg/cm²

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 6,4 mg/cm²

acide silicique, sel de sodium
1344-09-8:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 5,61 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

	Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques Valeur: 1,38 mg/m³ Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
amylase, α- 9000-90-2:	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 0,06 µg/m³ Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 0,015 µg/m³
subtilisine 9014-01-1:	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 0,06 µg/m³ Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 0,06 µg/m³ Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 0,015 µg/m³ Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 0,015 µg/m³
mannanase-1,4, endo-β- 37288-54-3:	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 0,06 µg/m³
carbonate de sodium 497-19-8:	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 10 mg/m³ Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux Valeur: 10 mg/m³



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

**carbonate de disodium,
composé avec peroxyde
d'hydrogène(2:3)
15630-89-4:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 12,8 mg/cm²

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux
Valeur: 6,4 mg/cm²

**acide silicique, sel de sodium
1344-09-8:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 5,61 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 1,38 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

PNEC

**carbonate de disodium,
composé avec peroxyde
d'hydrogène(2:3)
15630-89-4:**

: Eau douce
Valeur: 0,035 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,035 mg/l

**acide silicique, sel de sodium
1344-09-8:**

: Eau douce
Valeur: 7,5 mg/l



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

	Eau de mer Valeur: 1 mg/l
amylase, α- 9000-90-2:	: Eau douce Valeur: 5,2 µg/l
	Eau de mer Valeur: 0,52 µg/l
	STP Valeur: 65000 µg/l
subtilisine 9014-01-1:	: Eau de mer Valeur: 0,000006 mg/l
	Eau douce Valeur: 0,00006 mg/l
	intermittent release Valeur: 0,0009 mg/l
	STP Valeur: 65 mg/l
	Sol Valeur: 0,568 mg/kg
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) 15630-89-4:	: Eau douce Valeur: 0,035 mg/l
	Eau de mer Valeur: 0,035 mg/l
acide silicique, sel de sodium 1344-09-8:	: Eau douce Valeur: 7,5 mg/l
	Eau de mer Valeur: 1 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de
protection.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle
ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1:



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: poudre
Couleur	: blanc
Odeur	: odorisé
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 10,4, Concentration: 5,00 g/l
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 720 g/l
Hydrosolubilité	: > 10 g/l à 20 °C



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

carbonate de sodium

497-19-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 2.800 mg/kg

DL50 oral Rat: 4.090 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 2,3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 Souris: 1,2 mg/l
Durée d'exposition: 2 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)

15630-89-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 1.034 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

acide silicique, sel de sodium

1344-09-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg

amylase, α-

9000-90-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral : > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

cellulase

9012-54-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral : > 2.000 mg/kg



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Classification: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
largement basé sur l'évidence chez l'homme

subtilisine

9014-01-1:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 1.800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 Rat: 1.800 g/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 0,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2 mg/kg

DL50 dermal Lapin: > 2 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

: Type: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

mannanase-1,4, endo-β-

37288-54-3:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral : > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

carbonate de sodium

497-19-8:



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 2.800 mg/kg
DL50 oral Rat: 4.090 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 2,3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403
CL50 Souris: 1,2 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg

**carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)
15630-89-4:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 1.034 mg/kg
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

**acide silicique, sel de sodium
1344-09-8:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

**carbonate de sodium
497-19-8:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 200 - 227 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
CE50 (Daphnia (Daphnie)): 264 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

**carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)
15630-89-4:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 70,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

	NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 7,4 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 4,9 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 2 mg/l Espèce: Daphnia pulex (Daphnie)
acide silicique, sel de sodium 1344-09-8:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Brachydanio rerio): 3.185 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4.857 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les bactéries	: CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h
amylase, α- 9000-90-2:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 : 58,3 - 326,7 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 : 31,7 - 457 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50r : > 5,2 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
cellulase 9012-54-8:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Poisson): > 39,5 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 39,5 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50r : > 5,2 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
subtilisine 9014-01-1:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 8,2 mg/l



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

	Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: (Daphnia (Daphnie)): 0,586 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 CE0 (Daphnia (Daphnie)): 0,17 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: NOEC (Selenastrum capricornutum): 0,63 mg/l Durée d'exposition: 48 h CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,83 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 0,041 mg/l Durée d'exposition: 72 h
mannanase-1,4, endo-β-37288-54-3:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 : > 55,5 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 : > 55,5 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: NOEC : 13,9 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 CE50r : 0,83 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
carbonate de sodium 497-19-8:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 200 - 227 mg/l Durée d'exposition: 48 h CE50 (Daphnia (Daphnie)): 264 mg/l Durée d'exposition: 48 h
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) 15630-89-4:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 70,7 mg/l Durée d'exposition: 96 h



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

	NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 7,4 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 4,9 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 2 mg/l Espèce: Daphnia pulex (Daphnie)
acide silicique, sel de sodium 1344-09-8:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Brachydanio rerio): 3.185 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4.857 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les bactéries	: CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
------------------	--

Composants:

cellulase

9012-54-8:

Biodégradabilité	: Résultat: rapidement biodégradable Méthode: OECD 301 F Résultat: rapidement biodégradable Méthode: OECD 301 B
------------------	--

subtilisine

9014-01-1:

Biodégradabilité	: Biodégradation: 55 - 79 % Durée d'exposition: 28 d Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 100 % Durée d'exposition: 29 d
------------------	---

mannanase-1,4, endo-β-

37288-54-3:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable.
------------------	---------------------------------------



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

Méthode: OCDE Ligne directrice 301

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

amylase, α - 9000-90-2:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 0

cellulase 9012-54-8:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow $\leq$ 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 0

subtilisine 9014-01-1:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 0

mannanase-1,4, endo- β - 37288-54-3:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 0

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

	Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.



ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE : Non applicable
du Parlement européen et du
Conseil concernant la maîtrise des
dangers liés aux accidents
majeurs impliquant des
substances dangereuses.

Conformément au règlement : 15 - <30% Agents de blanchiment oxygénés, 5 - <15% Agents de
relatif aux détergents CE surface non ioniques, <5% Savon, Polycarboxylates, Enzymes,
648/2004 Azurants optiques, Parfums

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Procédure de classification: H319 Sur la base de données d'essai.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de



Werner & Mertz
Professional

ACTIV BICOMPACT 10 KG BAG

WM 0712584

Numéro de commande: 0712584

Version 2.2

Date de révision 20.04.2017

Date d'impression 25.09.2018

l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000002878